



## Offre Présence...

- **Mise en relation avec des candidats qualifiés**  
Une fiche enseigne détaillée + module de mise en relation.
- **Référencement & Visibilité optimisés de votre enseigne**  
Un référencement permanent en page d'accueil du site, une remontée automatique dans le moteur de recherche, une mise en avant «contextuelle» dans l'univers éditorial, une visibilité de votre enseigne et de vos actualités dans nos outils de communication et marketing on-line / off-line.
- **Contenu rédactionnel dédié**  
Réalisation par nos équipes éditoriales d'une interview «franchiseur» et d'un témoignage «franchise» et assurent la reprise de vos news et actualités sur le site, dans les alertes et la Newsletter.
- **Parution dans le quotidien "Les Echos".**  
2 passages dans le quotidien Les Echos (Logo + secteur).  
\* Pour la formule "Présence" sur 6 mois vous ne bénéficiez que d'un seul passage dans le quotidien

### Conditions Tarifaires :

- Formule 1 an : 7 900 € HT
- Formule 6 mois\* : 4 900 € HT

## Offre Premium...

### Comprend l'Offre Présence

- + 2 annonces de recrutement de candidat dans le quotidien «Les Echos» - date de passage à définir avec l'équipe commerciale.
- + Interview dans le Studio TV Les Echos et diffusion de la vidéo en home page du site.
- + Bandeau publicitaire au format 728x90 sur l'ensemble du site (1 semaine), dans une newsletter (envoi hebdomadaire) et les alertes sectorielles (1 semaine / 14 secteurs d'activité).
- + La visibilité de votre logo en page d'accueil du site (zone premium) et la mise en avant systématique de votre enseigne dans les résultats du moteur de recherche.

### Conditions Tarifaires :

- Formule 1 an : 11 200 € HT

## Visibilité publicitaire Online

Un dispositif publicitaire en ligne multi supports (site, newsletter et alertes) et multi formats (bandeaux et large rectangle) vous permettant d'optimiser votre visibilité et d'augmenter le recrutement de candidats entrepreneurs.

- Mégabannière : 728 X 90 (format gif animé – 25 Ko maximum)
- Large rectangle : 300 X 250 (format gif animé – 25 Ko maximum)

\* *Détail des offres sur le bon de commande (p.3)*

### Conditions Tarifaires :

- De 1 500 € à 5 000 €
- Formule d'1 semaine à 1 mois

## Opérations Spéciales



### Salon des Entrepreneurs, Evénements B to B / B to C...

Les Echos de la Franchise vous propose d'organiser :

- Vos réunions d'information (prestation clés en main : petit déjeuner, salle de réunion, communication sur le site...)
- Et/ou d'être associé aux Salons des Entrepreneurs (Editions de Paris, Lyon et Nantes)  
Ainsi vous bénéficiez d'une communication renforcée sur l'ensemble des supports et d'une forte visibilité auprès des visiteurs des Salons (environ 100 000 visiteurs annuels).

**Pour toute information complémentaire, appelez nous au 01 44 88 42 27**

### Supplément Les Echos "Franchise et Commerce associé".

A l'occasion des Salons des Entrepreneurs de Paris, Lyon et Nantes et sur les événements professionnels concernant la «Franchise et le commerce associé», le quotidien Les Echos publie et diffuse son supplément.

Diffusion nationale : 135 000 exemplaires

Sur diffusion de 30 000 exemplaires : Salons des Entrepreneurs de Paris, Lyon, Nantes et sur des événements professionnels.

**Optionnez dès à présent votre emplacement en appelant le 01 44 88 42 27**



- 1 Contactez votre interlocuteur commercial afin de déterminer l'offre qui vous convient.
- 2 Dès réception de votre dossier d'inscription accompagné de l'acompte (50% du montant total TTC) nous vous communiquons sous 48h ouvrées les éléments techniques.
- 3 Une "hotline service clients" est mise à votre disposition pour vous aider dans la mise en place de votre fiche enseigne et de vos actualités.
- 4 Versement du solde de votre réservation selon les Conditions Générales de Vente - Article 5.

## Commentaires

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## Offre Présence

- Formule 1 an : \_\_\_\_\_ x 7 900 €HT = \_\_\_\_\_ €
- Formule 6 mois : \_\_\_\_\_ x 4 900 €HT = \_\_\_\_\_ €
- **Sous-Total HT (1) =** \_\_\_\_\_ €

## Offre Premium

- Formule 1 an : \_\_\_\_\_ x 11 200 €HT = \_\_\_\_\_ €
- **Sous-Total HT (2) =** \_\_\_\_\_ €

## Visibilité publicitaire

- |   | Site              | Site + Newsletter                          |
|---|-------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Formule 1 semaine :  | _____ x 1 500 €HT | <input type="checkbox"/> _____ x 2 000 €HT |
| <input type="checkbox"/> Formule 2 semaines : | _____ x 2 500 €HT | <input type="checkbox"/> _____ x 3 000 €HT |
| <input type="checkbox"/> Formule 3 semaines : | _____ x 3 500 €HT | <input type="checkbox"/> _____ x 4 000 €HT |
| <input type="checkbox"/> Formule 1 mois :     | _____ x 5 000 €HT | <input type="checkbox"/> _____ x 5 000 €HT |
| • <b>Sous-Total HT (3) =</b>                  | _____ €           | _____ €                                    |

• **Sous-Total HT (1) + (2) + (3) =** \_\_\_\_\_ €

\* Toute demande d'abonnement (Présence et / ou Premium) par les réseaux de commerce organisé et de franchise doit être accompagnée d'un D.I.P (Document d'informations précontractuelles), rendu obligatoire par la loi N° 89-1008 du 31 décembre 1989 relative au développement des entreprises commerciales et artisanales (Dite Loi Doubin).

## Bon de commande

CE DOSSIER D'INSCRIPTION EST À RETOURNER ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT À :

SID Développement - Caroline PEYRAS - 16, rue du Quatre Septembre 75112 Paris Cedex 02

- Vos procédures administratives nécessitent-elles de mentionner un numéro de bon de commande ou une référence interne sur la facture qui vous sera adressée ? **Oui**  **Non**
- Si vous êtes en possession de ce N° au moment de l'envoi de votre dossier, veuillez l'indiquer ci-après : N°BDC/Réf :

Règlement de l'acompte représentant 50% du montant total TTC à la commande.  
Versement du solde de votre réservation selon les Conditions Générales de Vente - Article 5.

### Je choisis de régler par :

- chèque à l'ordre de Sid Développement
- mandat administratif
- virement bancaire au compte de : CRÉDIT AGRICOLE

<b>Sous-Total Général HT (1) + (2) + (3)</b>	=	_____ €
<b>Frais de dossier annuel obligatoires</b> <small>Le tarif comprend le suivi administratif de votre dossier et la "hotline enseigne".</small>	+	150 €
<b>TOTAL GÉNÉRAL HT</b>	=	_____ €
<b>TVA (19.6 %)</b>	=	_____ €
<b>MONTANT TOTAL TTC</b>	=	_____ €

Code Banque	Code Guichet	N° Compte	RIB	Domiciliation
31489	00010	00219548733	47	CALYON

Je déclare avoir pris connaissance des délais de règlement et des Conditions Générales de Ventes précisées ci-après, consultables et imprimables sur le site [lesechosdelafranchise.com](http://lesechosdelafranchise.com), et en accepte sans réserve ni restriction toutes les clauses.

Nom du signataire (en capital) \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Société / Organisme \_\_\_\_\_ Date | | | | |

Cachet de l'entreprise de Signature

**OBLIGATOIRE**

## Article 1 – Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente sont applicables à la fourniture, par la société SID DEVELOPPEMENT, de Services ou Offres Packagées sur son Site accessible sur le réseau Internet à l'adresse [www.lesechosdelafranchise.com](http://www.lesechosdelafranchise.com). Aucune dérogation aux présentes Conditions Générales de Vente ne sera valable sans avoir été préalablement et expressément acceptée par SID DEVELOPPEMENT.

Ces dernières l'emportent sur et excluent toutes conditions générales ou particulières d'achat du Client et plus généralement tout autre document que SID DEVELOPPEMENT n'aurait pas approuvé expressément. Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de définir les modalités dans lesquelles, d'une part SID DEVELOPPEMENT met à la disposition du Client ses Services ou Offres Packagées, et d'autre part le Client accède et utilise ces Services ou Offres Packagées.

## Article 2 : Définitions

Dans les présentes Conditions Générales de Vente, les mots commençant par une majuscule auront la signification suivante :

Client : désigne toute société ou groupe de sociétés qui achète un ou plusieurs service(s) proposé(s) par SID DEVELOPPEMENT sur son Site Internet ([www.lesechosdelafranchise.com](http://www.lesechosdelafranchise.com)) soit directement soit par l'intermédiaire de son Mandataire.

Fiche enseigne : désigne l'ensemble des informations utiles concernant le Client et les produits ou services qu'il propose, qui sont nécessaires à la mise en ligne, sur le Site, des Offres commandées par le Client.

Mandataire : désigne tout intermédiaire passant pour le compte d'un Client, une commande de un ou plusieurs Services, en vertu d'un contrat de mandat et présentant une copie de l'attestation de mandat le liant au Client, son mandant.

Offres Produits : désigne l'offre des produits ou services du Client diffusée sur son espace en ligne sur le Site de SID DEVELOPPEMENT.

Offre(s) : désigne toute prestation de service quelle qu'elle soit, objet de la commande du Client, proposé sur le Site de SID DEVELOPPEMENT, conformément aux présentes Conditions Générales de Vente.

Site : désigne le site Internet de SID DEVELOPPEMENT situé à l'adresse [www.lesechosdelafranchise.com](http://www.lesechosdelafranchise.com)

Espace en ligne : désigne l'espace virtuel ou la fiche enseigne réservé au Client sur le Site de SID DEVELOPPEMENT. Cet espace est autonome, personnalisé et conforme à l'image commerciale du Client.

Utilisateur : désigne tout internaute naviguant sur le Site Internet de SID DEVELOPPEMENT ([www.lesechosdelafranchise.com](http://www.lesechosdelafranchise.com)).

## Article 3 : Inscription et Commande

Seules les demandes d'inscription à une ou plusieurs Offres réalisées au moyen des dossiers d'inscription originaux fournis par SID DEVELOPPEMENT dûment complétés, seront considérées ; lesdits dossiers sont soit adressés par SID DEVELOPPEMENT aux organismes ou sociétés en ayant fait la demande, soit librement imprimables sur le Site [www.lesechosdelafranchise.com](http://www.lesechosdelafranchise.com). Les dossiers originaux d'inscription à une ou plusieurs Offres dûment complétés, doivent être envoyés à l'adresse suivante :

SID DEVELOPPEMENT / 16, rue du Quatre Septembre 75112 Paris Cedex 02.

Ces dossiers d'inscription originaux vaudront commandes et seront traités sous réserve du règlement de l'acompte comme indiqué à l'article 5 ci-après et de la fourniture de l'ensemble des informations requises dans le dossier d'inscription. SID DEVELOPPEMENT se réserve le droit de refuser toute demande d'inscription incomplète ou qui, en raison du contenu des Offres Produits du Client, s'avèrent non conformes à la législation française, à l'ordre public et aux bonnes mœurs. Elle se réserve également le droit de refuser toute demande d'inscription effectuée par un Client ayant précédemment souscrit à une Offre et qui ne se serait pas totalement ou partiellement acquitté des obligations lui incombant. Le Client dont la demande d'inscription est refusée en sera informé par écrit et sera intégralement remboursé par SID DEVELOPPEMENT du montant de la somme versée lors de son inscription. A ce titre, le Client ne pourra en aucun cas et pour aucun motif, prétendre à une indemnité de quelque nature que ce soit.

En l'absence de refus adressé au Client dans les conditions indiquées ci-dessus, la demande d'inscription sera réputée avoir été acceptée par SID DEVELOPPEMENT et considérée comme une commande définitive. Toute commande d'une ou plusieurs Offres accessibles sur le Site de SID DEVELOPPEMENT implique l'acceptation entière et sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente. Toute commande d'Offres complémentaires se fera par le biais d'un devis établi par SID DEVELOPPEMENT. Si le Client passe par l'intermédiaire d'un Mandataire, toute demande d'inscription d'un Client transmise par un Mandataire ne sera valablement prise en compte que contre remise par le Mandataire à SID DEVELOPPEMENT d'une lettre de mandat dûment remplie et signée par ledit Client, qui devra préciser notamment que les tarifs et conditions générales de vente ont été portés à sa connaissance et déclare les accepter. Le Client devra informer préalablement SID DEVELOPPEMENT de toute modification contractuelle avec son Mandataire ayant une conséquence pour SID DEVELOPPEMENT et communiquer à cette dernière l'attestation de mandat conforme.

## Article 4 - Garanties

Le Client garantit que ses informations ou contenus éditoriaux, Offres Produits, en ce compris le titre, le descriptif des produits et/ou services, l'uri et/ou les éventuels éléments graphiques et de manière générale toutes les informations, mises en ligne par le Client sur le Site de SID DEVELOPPEMENT ou auxquelles elles donnent accès, notamment par le biais de liens hypertextes (ci-après le «Contenu»), ne contreviennent à aucune norme et/ou réglementation en vigueur, ni à aucun droit de tiers, ni aux codes de déontologie professionnelles, et qu'ils ne comportent aucun message diffamatoire ou dommageable à l'égard de tiers.

Le Client garantit que son (ses) Offre(s) Produit(s) ne donne(nt) pas accès des sites dont le contenu pourrait être considéré comme contraire à la réglementation en vigueur, diffamatoire, ou portant atteinte à l'image de SID DEVELOPPEMENT, ou de manière plus générale, illicite, portant préjudice

à SID DEVELOPPEMENT. Le Client reconnaît notamment avoir pris toute mesure nécessaire pour empêcher l'accès de mineur à tout élément à caractère érotique et/ou pornographique diffusé sur son site.

Dans l'hypothèse où le Client aurait connaissance d'une réclamation formulée par un tiers soit au titre d'une atteinte à un droit soit en violation d'une réglementation, le Client s'engage à en informer sans délai SID DEVELOPPEMENT qui pourra dans ce cas, interrompre la mise en ligne de tout ou partie du Contenu et/ou des Services sans que cette interruption ouvre droit à une indemnisation. D'une manière générale, le Client garantit SID DEVELOPPEMENT contre toute réclamation, ou tout recours de tiers susceptible d'avoir un droit quelconque à faire valoir notamment à l'occasion de la diffusion du Contenu en ce compris les informations et Offres Produits ou autres contenus appartenant au Client et la tient quitte et indemne de tous frais et dépenses susceptibles d'en résulter (y compris les honoraires d'avocats ou de conseils, engagés par SID DEVELOPPEMENT du fait de telles réclamations ou recours).

Le Client s'engage à fournir un Contenu de qualité, conforme aux usages et aux standards de sa profession et s'engage à faire ses meilleurs efforts pour fournir un service fiable complet et régulièrement mis à jour.

Dans le cadre de son abonnement sur le site SID DEVELOPPEMENT se réserve le droit d'exiger auprès du client le DIP (document d'informations précontractuelles), rendu obligatoire par la loi n° 89-1008 du 31 décembre 1989 relative au développement des entreprises commerciales et artisanales (dite loi Doubin), et peut suspendre à tout moment l'abonnement si ce dernier ne s'avère pas conforme.

## Article 5 : Conditions financières et modifications tarifaires

SID DEVELOPPEMENT se réserve la possibilité de modifier à tout moment ses tarifs et ses Conditions Générales de Vente. Les tarifs des Services et Offres, Produits figurent sur les dossiers d'inscription ou bons de commande. Le tarif appliqué est celui en vigueur au moment de la commande. L'original de la facture est systématiquement adressé au Client qui a passé commande ; si un Client passe par l'intermédiaire d'un Mandataire, une copie peut être transmise au Mandataire avec faculté pour ce dernier de payer pour le compte du Client le montant de la facture. Toute commande d'Offre Présence ou Premium doit être obligatoirement accompagné du règlement, par chèque mandat administratif ou virement bancaire, d'un acompte représentant 50% du montant TTC de la commande afin de mettre à disposition le contenu des offres. Le solde sera versé, à la moitié de la durée de l'abonnement facturé (trois mois pour un abonnement de six mois, six mois pour un abonnement d'un an), à la réception par le client de la facture qui lui sera adressée par SID DEVELOPPEMENT à la suite de la mise en ligne du ou des Services commandés par le Client sur le Site de SID DEVELOPPEMENT.

Toute commande de «visibilité publicitaire» ou «opérations spéciales» doit être obligatoirement accompagnée du règlement, par chèque, mandat administratif ou virement bancaire, d'un acompte représentant 50% du montant TTC de la commande afin de mettre à disposition du Client le contenu des offres. Le solde sera versé 30 jours après la réception de la facture qui lui sera adressée par Sid Développement.

Tout Client s'engage à payer, ou à faire payer par son Mandataire, l'intégralité du montant TTC de la commande, par chèque, mandat administratif ou virement bancaire. Tout retard de paiement dans les délais indiqués sur la facture entraîne l'application automatique de pénalités de retard dont le taux est égal à 3 fois le taux d'intérêt légal. En cas de règlement échelonné, le non-paiement d'une seule échéance rend immédiatement exigible le reste des sommes dues. En cas de non-paiement d'une somme exigible et après simple mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception restée infructueuse dans un délai de quinze (15) jours, SID DEVELOPPEMENT se réserve le droit de suspendre ou interrompre le(s) Service(s), sans préjudice de la faculté pour SID DEVELOPPEMENT de refuser toute commande ultérieure de la part du Client. Toute réclamation, quelle qu'en soit la nature ne sera reçue que par écrit et dans un délai maximum de quinze (15) jours après la date de la facture.

## Article 6 : Annulation de la commande par le Client

La commande du Client exprime un consentement irrévocable. Toute demande d'annulation doit être effectuée par lettre recommandée avec accusé de réception auprès de SID DEVELOPPEMENT. Si la demande d'annulation intervient avant la mise en ligne ou la livraison des Offres commandées, une indemnité correspondant à 50% du montant total de la commande TTC sera conservée par SID DEVELOPPEMENT. Si la demande d'annulation intervient après la mise en ligne des offres ou la livraison commandées, la totalité du montant TTC de la commande sera exigible et conservée à titre d'indemnité de rupture.

## Article 7 : Mise en ligne et mise à jour des Services

### 7.1 Droits et obligations de SID DEVELOPPEMENT

SID DEVELOPPEMENT s'engage à procéder à la mise en ligne des Offres commandées sur son Site [www.lesechosdelafranchise.com](http://www.lesechosdelafranchise.com), sous réserve de l'obtention, dans le délai et selon les conditions prévus à l'article 5 et l'article 8, des Informations nécessaires à la réalisation de la fiche enseigne. Tout retard dans la mise en ligne des Offres n'emporte ni annulation, ni modification du Contrat, ni compensation financière, ou de quelque nature que ce soit au profit du Client. En l'absence de mise en ligne des Offres commandées par le Client, du fait de SID DEVELOPPEMENT, cette dernière remboursera au Client l'intégralité des sommes versées à l'exclusion de toute autre compensation ou indemnité. La mise en ligne des Offres pourra être interrompue, à titre exceptionnel, par SID DEVELOPPEMENT pour les besoins de modifications et/ou des besoins de maintenance technique de son Site. SID DEVELOPPEMENT se réserve le droit de modifier ou d'aménager son Site à tout moment notamment en vue d'optimiser ou de faciliter la compréhension et la navigation pour l'utilisateur.

SID DEVELOPPEMENT se réserve le droit de refuser des liens extérieurs qui ne correspondraient pas aux offres, produits ou services exprimés dans les Offres.

Obligations du Client :

- Le Client doit afficher ses prix en Euros et accepter les paiements en Euros.

- Le Client s'engage à ce que son Offre Produit soit suffisamment explicite pour recueillir le consentement éclairé de l'Utilisateur final, en respectant les dispositions législatives en vigueur.  
- Le Contenu (messages, textes, chiffres, liens Internet, visuels, vidéo notamment) fournis par le Client et mis en ligne sur le Site de SID DEVELOPPEMENT, parait sous la responsabilité exclusive du Client.

- Le Client et/ou son Mandataire sont responsables financièrement et juridiquement du paiement de tous les droits et de l'obtention des autorisations nécessaires pour la mise en ligne d'éventuels messages publicitaires, du contenu éditorial (texte, photo, illustration...).  
- Le Client s'engage en outre à ne pas désactiver, pour quelque raison que ce soit, pendant la durée de mise en ligne des Services sur le Site, la fonction «Retour/page précédente» mise à la disposition des Utilisateurs par leur navigateur qu'ils utilisent, leur permettant, en activant cette fonction, de revenir sur les pages du Site de SID DEVELOPPEMENT [www.lesechosdelafranchise.com](http://www.lesechosdelafranchise.com).

## 7.2 Obligations spécifiques du Client

Dans le cadre de ses recrutements de franchisés, le Client garantit SID DEVELOPPEMENT qu'il veillera à respecter les recommandations établies par la HALDE (Haute autorité de lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité), ceux-ci ne devant en aucun cas être fondés sur des critères discriminants tels que l'âge, le sexe, la religion, le handicap etc ... D'une manière générale, le Client tiendra indemne SID DEVELOPPEMENT de toute réclamation et/ou procédure qui se rattacherait à ses recrutements.

Le Client s'engage par ailleurs à répondre (par mail, par courrier ou par téléphone) aux candidatures ayant déposé leurs candidatures sur l'espace en ligne dans un délai de quinze (15) jours calendaires à compter de l'envoi par SID DEVELOPPEMENT desdites offres de candidatures.

## Article 8 : Conditions spécifiques applicables aux Espaces en ligne

Le Client a demandé à SID DEVELOPPEMENT qui a accepté, d'utiliser son service d'exposition et de référencement au sein de son Site Internet, pour intégrer et diffuser ses Offres afin de les rendre accessibles aux Utilisateurs.

SID DEVELOPPEMENT attribue à chaque Client, de façon automatique et unilatérale un secteur(s), un/des sous secteurs(s), un/des profil(s) et un/des mot(s) clé(s), à partir des informations renseignées par le Client dans les dossiers d'inscription ou dossiers technique. Il est précisé que le Client ne peut imposer, en toute hypothèse, la création de secteur(s), sous secteur(s), catégories ou sous-catégories, profil(s) et mot(s) clé(s) supplémentaires à ceux existant déjà sur le Site ([www.lesechosdelafranchise.com](http://www.lesechosdelafranchise.com)).

Le Client s'engage à désigner un de ses préposés à titre de contact dédié à SID DEVELOPPEMENT. Il incombera à ce dernier d'informer SID DEVELOPPEMENT de tout élément relatif à la mise en ligne des Offres, et notamment de toute modification et/ou évolution et/ou défaut d'accessibilité aux Services. La réservation d'un «Espace en ligne» est nominative, inaccessible et inaliénable. Il est formellement interdit au Client, sauf accord préalable écrit de SID DEVELOPPEMENT, de céder, sous-louer ou partager à titre onéreux ou gratuit tout ou partie de son Espace en ligne. La personnalisation de l'Espace en ligne doit intervenir dans un délai de dix (10) jours ouvrés suivant la réception du cahier des charges. A défaut, l'«Espace en ligne» ne pourra être mis en ligne sur le Site de SID DEVELOPPEMENT sauf dérogation de SID DEVELOPPEMENT pour reporter la date de mise en ligne desdits Services. Les éléments techniques et informatiques à fournir par le Client doivent correspondre aux indications figurant dans le cahier des charges. Ce dernier a le devoir de communiquer toutes les informations pour la mise à jour de son Espace en ligne (logo, texte, fichier, visuel, offres commerciales, coordonnées,...) et de toutes les offres, liens ou contenus s'y rattachant qui pourront être retravaillés par l'équipe éditoriale.

Pour développer l'intérêt de l'Utilisateur et conserver la qualité générale du site, le Comité éditorial recommande au Client, la mise à jour régulière de ses informations en contactant directement la « Hot line enseigne » prévue à cet effet. Le Client, ou son Mandataire, garantit que toute transmission et/ou mise à jour des Informations sont exemptes de toutes erreurs, de tous virus et/ou anomalies susceptibles de porter atteinte ou d'altérer la base de données et les technologies du Site de SID DEVELOPPEMENT.

## Article 9 : Durée et Suspension

La durée des Offres est celle précisée sur les dossiers d'inscription ou bons de commande fournis par SID DEVELOPPEMENT.

Toute inexécution du Client à l'une des obligations mises à sa charge aux termes des présentes Conditions Générales de Vente pourra entraîner la suspension immédiate des Offres ou leur interruption définitive après mise en demeure effectuée par SID DEVELOPPEMENT par lettre recommandée avec accusé de réception et restée infructueuse dans un délai de quinze (15) jours, sans que le Client puisse prétendre à aucun remboursement ni à aucune compensation ou indemnité.

A la fin des Services, quelle qu'en soit la cause, SID DEVELOPPEMENT s'engage à cesser le référencement de toute Offre Produit du Client sur son Site Internet. Le Client restera redevable de toutes sommes dues à SID DEVELOPPEMENT au titre de la fourniture des Services conformément aux présentes Conditions Générales de Vente et ce, jusqu'à la date de fin desdits Services.

Du fait de la nature du support, SID DEVELOPPEMENT ne saurait être tenue responsable en cas d'indisponibilité de celui-ci, d'interruption momentanée, de problèmes liés aux réseaux Internet et plus généralement de toute cause pouvant empêcher l'accès ou le fonctionnement normal de son site.

## Article 10 : Limite de Responsabilité

SID DEVELOPPEMENT exclut toute responsabilité, notamment dans les cas suivants : lorsqu'une différence est constatée entre les prix annoncés sur le Site de SID DEVELOPPEMENT et ceux annoncés sur le site du Client ; en cas de défaillance technique indépendante de la volonté de SID DEVELOPPEMENT, ou de faute ou de négligence du Client causant la suspension ou la perturbation du ou des Services mis en ligne. SID DEVELOPPEMENT est libéré de son obligation de mise en ligne des Services en cas de survenance d'un événement de force majeure, ou de tout fait imputable à un tiers ou toute autre circonstance ayant une cause extérieure et/ou indépendante de son fait personnel, et l'empêchant de répondre à ses obligations. Dans ces circonstances, tout retard ou défaut d'exécution des présentes ne peut donner droit à des dommages et intérêts au profit du Client. Toute suspension des Services pendant une durée consécutive de trois (3) mois, en raison

d'un cas de force majeure donnera lieu à la résiliation automatique des présentes, sans indemnité de part et d'autre.

Par ailleurs, SID DEVELOPPEMENT ne donne au Client aucune sorte de garantie sur les retombées commerciales qui pourraient résulter de la mise en ligne du ou des Services sur le Site de SID DEVELOPPEMENT, ni sur leur rentabilité commerciale, ni sur le trafic d'Utilisateurs sur le Site de SID DEVELOPPEMENT.

Le Client assure seul la responsabilité de tous les aspects, notamment techniques, financiers, administratifs et juridiques des Offres Produits qu'il met en ligne sur le Site de SID DEVELOPPEMENT.

A cet égard, le Client est seul impliqué dans une relation contractuelle de prestation de service avec l'Utilisateur eu égard aux engagements ou offres que propose le Client à ce dernier.

SID DEVELOPPEMENT ne pourra être tenue responsable de tout retard dans la mise en ligne des Offres, imputable au Client du fait (i) d'un retard dans l'accomplissement d'une tâche mise à sa charge (tels que notamment la validation d'un document, les relations pour l'interview franchiseur et le témoignage franchisé, réponse à une question posée par SID DEVELOPPEMENT, non-respect des délais et process établis par SID DEVELOPPEMENT...) ou (ii) de la remise d'éléments non exploitables ou non conformes aux spécifications techniques établis par SID DEVELOPPEMENT, (tels que notamment, la remise d'une photo de mauvaise qualité, d'image ou encore de texte dans un format ne permettant pas le «copier/coller» et non conforme à celui défini par SID DEVELOPPEMENT), étant précisé que tout retard de ce type aura pour effet de différer d'autant la mise en ligne des Offres, sans faire naître au profit du Client aucun droit à indemnité.

SID DEVELOPPEMENT ne peut être tenu responsable de toute reproduction et/ou captation du Site par un tiers non autorisé.

## Article 11 : Commission Nationale Informatique et Libertés

En cas de collecte et ou d'utilisation de données à caractère personnel d'Utilisateurs par le Client, ce dernier s'engage à respecter les dispositions législatives en vigueur et notamment celles de la loi du 6 janvier 1978 modifiée et de la loi sur la confiance dans l'économie numérique (LCEN).

## Article 12 : Notification

Toute notification du Client relative aux présentes Conditions Générales de Vente, pour être valable, devra être effectuée par écrit, par lettre recommandée avec avis de réception, au siège social de SID DEVELOPPEMENT.

## Article 13 : Propriété

### 13.1 SID DEVELOPPEMENT

SID DEVELOPPEMENT reste seul propriétaire de l'ensemble des documents et données qu'il aura communiqué au CLIENT pour la mise en ligne des Services. Le Client n'acquerra aucun droit de propriété ou d'usage sur les marques et autres signes distinctifs, captures d'écran et contenu éditorial du Site, qui restent la propriété exclusive de SID DEVELOPPEMENT ou des sociétés affiliées à son groupe d'appartenance (Groupe Les Echos).

### 13.2 Droits concédés à Sid développement sur les contenus du Client.

Le Client concède à SID DEVELOPPEMENT, pour la durée des Services, le droit d'utiliser, dans le monde entier, ses marques, logos ou autres signes distinctifs et/ou tout contenu de son Offre Produits en vue de les représenter, reproduire, mettre en ligne sur le Site Internet de SID DEVELOPPEMENT. Le Client autorise SID DEVELOPPEMENT, à utiliser, reproduire, représenter, encoder, modifier et adapter pour des contraintes liées aux formats et/ou interfaces, tout contenu présenté par le Client sur le Site (notamment mais non exclusivement, textes, photographies, illustrations, vidéos, charte graphique, logos, mise en page), dans le monde entier, en tout ou en partie, sur tous les supports de communication de SID DEVELOPPEMENT et/ou des sociétés du Groupe les Echos (notamment support papier, graphique, magnétique, numérique ou électronique, interactif ou non) et/ou de ses partenaires tiers (dans le cadre des fonctionnalités permettant de rendre accessible le Site via internet ou d'autres supports de communications électronique), actuels ou futurs, sous tous formats et par tous moyens (notamment par le biais de mini-sites Internet dédiés, liens hypertextes, de flux de données automatiques, RSS) pour les besoins de promotion de l'enseigne ou du Site, pendant toute la durée des Offres (Cf.art 9).

Le Client certifie que ses Contenus ne portent en aucune façon atteinte à des droits de tiers, notamment de propriété intellectuelle et d'une manière générale qu'ils sont conformes à l'ensemble des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

## Article 14 : Confidentialité

Le Client s'engage, pendant toute la durée des présentes Conditions Générales de Vente et deux (2) ans après l'expiration de celles-ci, à garder confidentielles et à ne pas communiquer à des tiers, de quelque manière que ce soit, toutes les informations, de quelque nature qu'elles soient, communiquées par SID DEVELOPPEMENT dans le cadre des présentes Conditions Générales de Vente, notamment mais non limitativement, les informations techniques, commerciales, financières ou toute autre information concernant l'activité de SID DEVELOPPEMENT.

A cet effet, le Client prendra toutes dispositions appropriées auprès de son personnel ou auprès d'entreprises auxquelles il aurait recours, afin de protéger le caractère confidentiel des dites informations et d'en empêcher la divulgation ou l'utilisation non autorisée. Il s'engage notamment à en limiter la diffusion aux seuls membres de son personnel qui en auront besoin dans l'exercice de leurs fonctions pour l'exécution des présentes ainsi qu'aux autorités administratives ou judiciaires qui auraient à prendre connaissance de telles informations. Toute violation par le Client de la présente obligation de confidentialité pourra donner lieu à la suspension ou l'interruption définitive du ou des Services en cours, sans que le Client puisse réclamer une quelconque indemnité à ce titre.

## Article 15 : Droit Applicable et Attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français. Tout différend ou difficulté né(e) de l'interprétation ou de l'exécution des présentes sera soumis(e), en cas d'échec d'une tentative préalable de solution amiable, à la compétence des tribunaux de Paris, nonobstant appel en garantie ou pluralité de défendeurs.